

Action élémentaire N° 5	Promouvoir le territoire comme espace de concertation, d'émergence de projets, de développement croisé et d'innovation
Chef de projet	Thierry Poulet/CRA - Rhône-Alpes
Contributions aux actions de référence	100 % ARCO 1,4 " développer des projets agricoles et ruraux dans les territoires à forts enjeux" Mais possiblement et indirectement ARCO 2.1/3.2/3.3/3.5/4.2...
Contribution aux priorités thématiques	Prioritairement thématique 1 "anticipation et adaptation aux dynamiques globales de changement" (70%) Possiblement thèmes 2. 3 et 4 (10% chacun)

Contexte	<p>La Région Rhône-Alpes est marquée par une forte territorialité.</p> <p>Région à contraintes géomorphologiques et climatiques variées, Rhône-Alpes est caractérisée par une forte emprise montagnarde (56 % de sa surface) qui découpe et structure son territoire en autant de plateaux, montagnes et vallées.</p> <p>Région économiquement et démographiquement attractive, Rhône-Alpes figure parmi les 6 régions françaises à plus fort taux de croissance.</p> <p>Elle attire une population d'actifs et de jeunes avec 81 % de population dans les villes, et 97% sous l'influence d'un pôle urbain.</p> <p>Pour autant, la population est très inégalement répartie ; le triangle Lyon/St Etienne/ Sillon Alpin, certains départements comme le Rhône ou la Haute Savoie ont leur population presque entièrement urbaine alors que l'Ardèche, la Drôme ou l'Ain (pour partie) conservent une forte proportion de population rurale.</p> <p>Rhône-Alpes est donc riche de sa diversité territoriale, entre urbanité, périurbanité et campagne plurielle principalement sous influence urbaine ou touristique.</p> <p>Rhône-Alpes est également une région dotée d'un patrimoine naturel exceptionnel se traduisant par une grande diversité d'espaces remarquables.</p> <p>Enfin, sur les plans de l'organisation administrative et des démarches de développement, Rhône-Alpes a choisi depuis longtemps de territorialiser ses politiques y compris celles intéressant l'agriculture (CDDRA,PSADER,PPT...).</p>
----------	--

	<p>Le territoire est donc au cœur des préoccupations de développement économique, d'organisation sociale et de performance environnementale. Les préoccupations sociétales sur ces thématiques sont fortes, même si elles sont parfois contradictoires.</p> <p>L'agriculture rhônalpine est quant à elle caractérisée par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une faible surface agricole utile (seule 32 % de la Région peut être utilisée par l'agriculture contre 51 % au niveau national) - un potentiel productif de plus en plus « grignoté » par l'artificialisation des terrains - une production très diversifiée, sans production dominante (Rhône-Alpes est la première région agricole en nombre de productions avec 9 OTEX ayant un poids économique significatif) - un réseau dense d'entreprises de transformation agroalimentaire et notamment de nombreuses PME à dimension locale - des produits de qualité reconnus par des mentions valorisantes la plupart appuyées sur un concept de terroirs, intégrant des dimensions environnementales et territoriales dans leurs cahiers des charges (67 AOC/AOP, 33 IGP, 43 labels rouges). <p>En synthèse, Rhône-Alpes est une mosaïque de productions de terroirs et de territoires singuliers.</p> <p>Le regard porté sur l'agriculture régionale doit être alors tout aussi singulier, original.</p> <p>Le PRAD dans les ambitions affichées propose "une agriculture intégrée aux territoires", c'est à dire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une agriculture qui s'adapte à son contexte territorial, qui respecte son milieu, les autres activités, les autres acteurs du développement. - une agriculture qui s'exprime et se valorise par et dans le territoire en lien avec les autres activités. - une agriculture qui enrichit le territoire par la création de richesses économiques, sociales, environnementales et culturelles. - une agriculture qui produit sa propre innovation dans un souci constant d'adaptation et de construction du changement. <p>Il y a là, en substance et au travers du territoire, les ferments de la double ambition de performance économique et agro-écologique.</p>
--	---

Finalités	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les synergies, les complémentarités et les stratégies d'action concertée entre acteurs territoriaux • Créer de la richesse sur les territoires (Investissements, activités, emplois...) en favorisant l'émergence de projets de développement agricoles centrés sur la valorisation des ressources territoriales et sur la recherche de la multi-performance (économique, environnementale, sociale ,organisationnelle...)
-----------	--

	<ul style="list-style-type: none"> • Repérer les initiatives locales innovantes (Innovation ascendante) • Promouvoir et organiser les nouvelles formes de développement basées sur l'émergence de collectifs de proximité (Promotion et accompagnement à la structuration de GIEE)
--	---

Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser le dialogue multi acteurs en favorisant l'échange, la définition d'ambitions collectives et la co-construction de politiques de développement concertées • Favoriser l'émergence et l'accompagnement de projets collectifs de développement, la création et la fixation de la valeur ajoutée au niveau territorial, la recherche de la multi performance • Organiser la détection des innovations développées par les exploitants ou par les collectifs d'agriculteurs par une écoute attentive et sensible à cette thématique • Inventorier, mutualiser et valoriser les méthodes et concepts innovants de développement agricole à l'échelon régional.
-------------------------	---

Indicateurs de résultats	<ol style="list-style-type: none"> 1. nombre de nouveaux projets collectifs de développement accompagnés et concrétisés (dépôt d'une demande de financement/convention de partenariat) 2. nombre d'innovations identifiées et répertoriées par les agents impliqués dans l'action 3. nature et nombre de groupes accompagnés, dont GIEE 4. nombre de réponses à des appels à projets (indicateur d'une veille, de réactivité, de la capacité à nouer des partenariats) 5. nombre de journées régionales de l'innovation organisées <p>(1) T0 = 0 T1(Mi-programme) = 7 T2 (fin de programme)= 14</p> <p>(2) T0 = 0 T1= 8 par an ; T2= 40</p> <p>(3) T0 = 0 T1 = 5 T2 = 16 (GIEE identifiés)</p> <p>(4) T0 = 0 T1 = 10 T2 = 30 Projets déposés</p> <p>(5) T0 = 0 T1 = 1 T 2 = 5</p>
--------------------------	--

Cibles	
--------	--

	<ul style="list-style-type: none"> • Ensemble des agriculteurs des territoires de Rhône-Alpes, pour accompagner les démarches de création de valeur ajoutée locale et de valorisation des écosystèmes territorialisés. • Collectivités locales en priorité les intercommunalités et territoires de projets régionaux (PSADER/PNR / LEADER) • Autres acteurs (Associations à caractère environnemental, associations de développement...)
--	---

Contenu de l'action	<p><u>Action 1 : Organiser le dialogue multi acteurs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Structurer et animer des groupes professionnels locaux <ul style="list-style-type: none"> - Organiser les conditions d'une écoute attentive et maillant l'ensemble du territoire - Définir collectivement à partir des enjeux du territoire, de ses filières économiques, de son socle environnemental et des organisations en place, des projets de développement agricole et rural à partager avec les autres acteurs ruraux en vue de leur inscription dans les politiques territoriales - Analyser, formaliser et porter ces projets sous l'angle de la multi-performance (économique, environnementale, sociale...) - Développer la capacité des groupes à organiser un dialogue serein, constructif et prospectif avec l'ensemble des partenaires • Renforcer, construire et faire vivre le dialogue multi-acteurs dans toute sa diversité <ul style="list-style-type: none"> - Provoquer et animer des temps d'échanges et de partage réguliers • Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques concertées de développement local, en lien avec les territoires organisés (Départements, Métropoles, Communauté d'agglomérations ou de communes, Pays, PNR, Gal LEADER...) <ul style="list-style-type: none"> - Participer et contribuer activement aux différents comités ou commissions initiés par les dites collectivités - Proposer des projets opérationnels et concrets permettant d'alimenter et de faire vivre les projets de territoire <p><u>Action 2 : Favoriser l'émergence de projets collectifs de</u></p>
---------------------	---

développement et la création de valeur ajoutée

- Organiser les conditions de la détection des idées par une écoute structurée du territoire,
- Favoriser les réponses collectives aux besoins, difficultés ou envies exprimés par les agriculteurs
 - Encourager, créer et faire vivre des collectifs ou groupes porteurs des initiatives et des projets
 - Les structurer dans leur fonctionnement et vérifier leur cohésion
- Organiser et structurer les projets
 - définir les outils, méthodes et enchaînement d'actions nécessaires à la réalisation des projets
 - promouvoir les réflexions basées sur la recherche de la multi-performance
 - mobiliser les moyens (spécialistes thématiques internes ou externes) nécessaires à la structuration des projets
 - mobiliser les financements nécessaires à leur concrétisation

Action 3 : Détecter les innovations ascendantes

- Accompagner les groupes d'agriculteurs dont les pratiques agricoles intègrent les dimensions de l'agro-écologie, les aider à formaliser cette approche
- Faire connaître et partager localement ces pratiques
- Sensibiliser l'ensemble des équipes professionnelles et techniques des Chambres à l'importance de l'innovation et particulièrement à celle expérimentée sur le terrain par les agriculteurs ou collectifs d'agriculteurs.
- Assurer une collecte régulière des initiatives innovantes par la remontée de fiches descriptives susceptibles d'être partagées localement.

Action 4 : Inventorier, mutualiser et valoriser les méthodes et concepts innovants de développement agricole à l'échelon régional

- Mutualiser et diffuser méthodes et concepts innovants par l'organisation de journées régionales de l'innovation territoriale (à partir de 2016).
- Organiser la mise en réseaux des équipes professionnelles en charge de la thématique « territoire », de l'encadrement et des agents (groupe métier), pour stimuler la créativité et la promotion de l'innovation dans les territoires ruraux.

Cette dernière action s'organise en lien étroit avec le Référent Régional Innovation; et en articulation avec l'action élémentaire AE1 (titre)

Elle s'appuiera dans la diffusion des références entre autres sur le

	dispositif Inosys.
--	--------------------

Actions	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
----------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------

Action 1	<p style="text-align: center;">Organiser le dialogue multi-acteurs (Structurer et animer des groupes professionnels locaux/Faire vivre le dialogue/Contribuer à l'élaboration de politiques concertées de développement territorial)</p>						
----------	--	--	--	--	--	--	--

Action 2	Favoriser l'émergence de projets collectifs de développement (Détecter les idées/Organiser des réponses collectives/Structurer les Projets/Développer l'ambition de la multi-performance)
----------	--

Action 3	Sensibiliser les équipes à l'innovation	
		Détecter les innovations « Terrain »/Élaborer des fiches descriptives

Action 4		Planifier et organiser les journées régionales de l'innovation territoriale/Innov'action	
		Stimuler la créativité et la promotion de l'innovation Diffuser les références	Stimuler la créativité et la promotion de l'innovation Diffuser les références/Inosys

Indicateurs de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de réunions des instances territoriales de pilotage multi acteurs • Nombre d'agriculteurs impliqués dans les projets • Nombre de participants aux journées de valorisation de l'innovation organisées
----------------------------	--

Productions prévues	<ul style="list-style-type: none"> • Monographie des projets collectifs de développement exemplaire (1 par an). • Liste annuelle des innovations techniques, économiques ou organisationnelles. • Communications des actes des «journées régionales de l'innovation territoriale « (2016 et suivantes)».
---------------------	---

Communication et diffusion des résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Au travers de l'observatoire de l'agriculture Rhône-Alpes - Espace collaboratif et espace public Synagri ou Opéra à terme. - Communication Presse Agricole Régionale
--	--

Réalisateurs	- Chambres d'Agriculture de Rhône-Alpes
--------------	---

Partenaires	<p>Action portée directement par les Chambres d'agriculture sans reversement de CasDAR à quelque réalisateur externe.</p> <p>- <u>Partenaires techniques</u></p> <p>. Collectivités locales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition des projets et mobilisation des acteurs locaux <p>. Groupes et autres structures professionnelles locales, établissements et centres de formation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition des projets et mobilisation des acteurs locaux <p>. Chambres Consulaires/ entreprises / associations à caractère environnemental ou culturel / autres structures de développement,...</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appui à la mobilisation des acteurs locaux <p>. Administration DDT/DRAAF :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Partage des enjeux, et des priorités - Appui technique - Partage et valorisation des données collectées - Lien possible avec le futur projet "pilote" régional (axe 2 du PNDAR). <p>- <u>Partenaires financiers de mise en œuvre</u></p> <p>. Collectivités territoriales dans le cadre de la mise en œuvre des politiques locales concertées et du FEADER.</p>
-------------	---

Modalités de pilotage	Le pilotage professionnel sera réalisé par la Commission Territoires de la Chambre Régionale d'Agriculture Rhône-Alpes. Elle se réunira une à deux fois par an.
-----------------------	---

	<p>Sa mission sera :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'échanger et de partager les travaux et problématiques identifiés sur le terrain - de programmer et d'organiser dans leur contenu et leur forme les journées régionales de l'innovation territoriale - de formaliser des approches partagées et concertées au niveau régional. <p>Cette commission sera appuyée techniquement par le groupe RESAT. (RESeau Agriculture et Territoires)</p>
--	--

Contribution à l'innovation	<p>Action contribuant au repérage, au porter à connaissance et à la diffusion des innovations relatives à la valorisation des ressources territoriales par l'agriculture.</p> <p>Au-delà des innovations techniques ou technologiques, recensées par ailleurs, une vigilance toute particulière sera portée sur les dimensions sociologique, collective, économique, multifonctionnelle ou organisationnelle de ces nouvelles pratiques</p>
-----------------------------	---

Moyens consacrés à l'action en **2014**

Moyens humains	- 18.59 ETP	
----------------	-------------	--

Moyens financiers	<ul style="list-style-type: none"> - Coût total de l'action : 1 583.30 K € - Montant des crédits CasDAR : 829.95 K € - Taux CasDar : 52 % du coût total. - Autres financements : Chambre d'Agriculture (TAFNB), Conseils généraux, Conseils régionaux, Autres.
-------------------	--